

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE - Philippe BIDAN - Angélique ROUTIER - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Katia HUE - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS.

Absent excusé : Robert JAMBIN – pouvoir à Jean Pierre GUILLERET

Secrétaire de séance : Lynda LE PORS

Le compte rendu de la réunion du 20 mai 2015 est approuvé à l'unanimité.

RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LA REFECTION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION : Les travaux sont confiés à la SETAP moyennant un coût HT de 28 995 €.

RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE D'URBANISATION D'UN TERRAIN : La mission de maîtrise d'œuvre est confiée à la SARL NICOLAS Associés pour un cout HT de 11 800 €.

RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR-TONDEUSE : Un tracteur tondeuse KUBOTA est acquis chez CONCEPT MOTOCULTURE au prix TTC de 27 046 €. Le tracteur ISEKI fait l'objet d'une reprise à hauteur de 1 500 € TTC.

AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE LOISIRS : La fourniture et la pose d'un bâtiment à usage d'espace de convivialité sont attribuées à MODULE CREATION moyennant un coût de 60 000 € HT.

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE GROUPE SCOLAIRE : Pour donner une suite aux travaux du groupe de réflexion sur l'école et le restaurant scolaire, une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage va être lancée.

GROUPE SCOLAIRE – ISOLANTS FENETRES : Afin de réduire le rayonnement du soleil sur les vitres et par conséquent d'abaisser la température, un isolant va être posé sur la verrière afin d'en tester l'efficacité. Cette prestation est confiée à VEREMERAUDE pour un montant HT de 2 205 €.

AMENAGEMENT DES RUES DE LA CROIX MONTFORT ET DES BRUYERES : avenant n° 4 lot assainissement : Suite à un dysfonctionnement constaté à l'automne 2014 et un hydro curage du réseau, il est nécessaire de procéder au remplacement d'un tronçon d'eaux pluviales sous trottoir et traversée de voirie à l'angle de la Rue de la Croix Montfort et de la Rue des Bruyères. Le coût de ces travaux supplémentaires est de 7 350.00 € HT.

TARIFS CAP SPORTS : La participation annuelle des familles est maintenue à 29 € par enfant pour l'année scolaire 2015/2016.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : Monsieur Le Maire communique à l'assemblée l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 2012.

Compte tenu de la contribution de la commune au redressement des finances publiques, la perte financière est de 11 973 € pour 2014 et de 30 193 € supplémentaires pour 2015.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PLUI DE LA CIDERAL : Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours d'élaboration. Le bureau d'études propose une enveloppe urbaine avec indication des zones qui pourraient être ouvertes à l'urbanisation jusqu'en 2030.

La commission d'urbanisme, soucieuse de limiter l'urbanisation des terres agricoles qui pénalise fortement les exploitants, demande d'utiliser en premier les parcelles qui constituent des « dents creuses » ou partiellement urbanisées. Une interrogation demeure : comment compenser les agriculteurs qui perdent des terres ?

Un recensement des bâtiments qui pourraient changer de destination, en campagne, (grange en pierre couverte en ardoises, ...) va être effectué.

Un inventaire du patrimoine bâti (chapelle, four, lavoir, calvaire, fontaine, ...) va également être fait.

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX EFFECTUES PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE : Le Syndicat Départemental d'Energie va procéder :

- au renforcement du poste BT 17 – « La Fontaine aux Anges – La Ville es Maury »
- au renouvellement du poste BT 42 – La Brousse »

INFORMATIONS SUR LES CONSTRUCTIONS COTES D'ARMOR HABITAT au Hameau de la Rode : La construction des 6 logements au « Hameau de la Rode » par Côtes d'Armor Habitat va démarrer en juillet et devrait durer 6 mois.

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Earl QUERO de TREVE : Monsieur Le Maire invite l'assemblée à émettre un avis sur la demande présentée au titre des installations classées par l'EARL QUERO, de TREVE (section ZK n° 40). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sous réserve du respect de la réglementation en vigueur.

ACCESSIBILITE : ELABORATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE : L'élaboration de l'agenda d'accessibilité programmée est confiée à APAVE OUEST moyennant un coût de 4 404 €.